

communion de l'Église catholique et romaine ceux qui contreviendraient à ses ordres.

A l'apparition de cette bulle, la nation s'émut, les universités s'assemblèrent et protestèrent énergiquement contre les prétentions du saint-siège; le parlement ne resta pas en arrière des écoles, et publia un arrêt contre la bulle « *Pastoralis officii*. » Le cardinal de Noailles, avec l'adhésion du chapitre de Notre-Dame de Paris, lança un nouvel acte d'appel contre cette seconde bulle et contre la constitution *Unigenitus*, déclarant que Clément XI violait les droits les plus essentiels de l'épiscopat, détruisait les maximes fondamentales des libertés gallicanes, attaquait les lois de la discipline, et jetait des semences de troubles dans l'Église et dans l'état.

Quoique étourdis par cette explosion de haines, les jésuites n'étaient pas vaincus; l'imminence du péril commun les détermina à se rapprocher les uns des autres, et ils parurent plus redoutables que jamais. Ils attirèrent à leur parti l'infâme abbé Dubois, le pourvoyeur du régent, qui aspirait à jouer dans l'état les rôles de Richelieu ou de Mazarin, et qui voulait à leur exemple obtenir le chapeau de cardinal. Ce vénérable personnage offrit au duc d'Orléans sa médiation dans cette affaire, et prit l'engagement de terminer les débats à son entière satisfaction. Le but de l'abbé était de se servir du jésuite Lafiteau, l'agent secret du saint-siège, pour amener un arrangement entre la cour de Rome et le régent, en se réservant pour récompense son entrée dans le sacré collège. Mais la suite prouva qu'il avait trop compté sur l'influence qu'exerçait le Père Lafiteau sur Clément; malgré les instances et les messages pressants du jésuite, sa Sain-

teté refusa de se relâcher de sa rigueur, et fit même condamner par le tribunal de l'inquisition de Rome une instruction pastorale du cardinal de Noailles, ce qui aigrit considérablement les opposants.

Clément XI n'apportait pas plus de ménagement dans ses relations avec l'Espagne qu'avec la France; le dépit qu'il éprouvait de s'être vu extorquer le chapeau de cardinal par le ministre de Philippe V, l'emportait sur sa prudence habituelle et le poussait à traverser les projets politiques d'Alberoni. Celui-ci avait pour but, dans sa guerre avec l'empire, d'assurer au roi d'Espagne la souveraineté de Naples, de la Sicile, des ports de Toscane, et le consentement des autres puissances à ce que les états du grand-duc et le duché de Parme revinssent en héritage à l'un des fils de Philippe V, dans le cas où ces princes mourraient sans héritiers; il proposait par forme de compensation de diviser le Mantouan, d'en donner une partie au duc de Guastalla, et l'autre aux Vénitiens; il offrait d'accorder le Milanais et le Montferrat, dans toute leur intégrité, à l'empereur; de céder la Sardaigne au duc de Savoie pour la Sicile, en lui conservant le titre de roi; enfin de restituer Commachio à la cour de Rome.

Non content de refuser son adhésion à ces arrangements, le saint-père cherchait à soulever la France, la Hollande et l'Angleterre contre l'Espagne, et faisait signifier à Philippe V, au nom de ces trois puissances, qu'elles allaient envahir ses états, si la reine persistait à maintenir au pouvoir le cardinal Alberoni. Cette menace n'influa en rien sur le roi d'Espagne; le cardinal-ministre conserva l'autorité suprême et régla comme par le passé les destinées de l'Europe.

Alberoni eut même l'impudence de solliciter auprès de la cour de Rome, comme si rien d'extraordinaire ne se fût passé entre lui et Clément XI, des bulles d'investiture pour l'évêché de Malaga et l'archevêché de Séville, qu'il s'était fait donner par sa majesté catholique. Sur le refus du souverain pontife d'acquiescer à sa demande, il en référa au conseil de Castille, entièrement composé de ses créatures, et en obtint une consultation qui enjoignit au pape d'expédier les bulles d'investiture à bref délai, s'il voulait éviter d'y être contraint par la voie des armes.

Clément ne fit aucune réponse et maintint son premier refus. Le ministre, rendu furieux par le silence de la cour de Rome, résolut de frapper un grand coup, afin de donner une leçon au pape, disait-il, et pour lui apprendre à ne pas oublier les égards qu'il devait à un cardinal; il envoya l'ordre au nonce apostolique de quitter Madrid. Avant d'obéir, le cardinal Aldovrandi demanda et obtint la permission d'en référer au saint-siège, pour faire une dernière tentative en faveur de la paix; le légat, qui était fort attaché à sa nunciature à cause des grands profits qu'il en retirait, envoya un message au pape et lui exposa dans sa correspondance tous les motifs qui devaient le porter à désirer la paix avec l'Espagne; il lui insinua même, que s'il persistait dans son refus d'accorder les bulles demandées par le conseil de Castille, il était à craindre que les troupes espagnoles débarquées en Italie ne vinssent à pousser une pointe jusqu'à Rome. Aucune de ces considérations ne put faire changer Clément XI de résolution; il écrivit au cardinal Aldovrandi qu'il eût à ne pas quitter la capitale et qu'il se chargeait du reste; et le

même courrier qui avait apporté les dépêches du légat vint remettre à Alberoni, qui était alors à Balsaïm avec la cour, un bref de sa Sainteté relatant l'ordre enjoint au cardinal Aldovrandi de rester en Espagne. Le ministre, voyant son autorité bravée en face, résolut d'agir avec vigueur; il partit immédiatement pour Madrid, se rendit au palais de la nunciature, le fit fermer, donna des gardes au légat pour l'empêcher de sortir, et envoya l'ordre au cardinal Aquaviva, ambassadeur de sa majesté catholique auprès de Clément XI, de quitter les états de l'Église, et de déclarer à sa Sainteté qu'une armée allait entrer en Italie pour attaquer Rome, si elle ne se hâtait de faire amende honorable.

Rien ne put ébranler le pontife; il répliqua au cardinal espagnol, qu'il allait de son côté dégrader Alberoni de sa dignité de prince de l'Église, comme coupable de rébellion envers le saint-siège, et sans plus s'en inquiéter, il laissa partir l'ambassadeur d'Espagne. La grande confiance du pape provenait de ce qu'il avait été secrètement informé par le Père d'Aubenton, rentré depuis peu dans son parti, que le crédit du ministre diminuait de jour en jour, et que la reine, lancée dans de nouvelles intrigues, ne faisait presque aucune attention à son ancien amant, et se trouvait en quelque sorte placée sous l'empire de Laura, sa nourrice, l'entremetteuse de ses débauches. Sa Sainteté avait dressé ses plans en conséquence; grâce à une forte somme d'argent, elle avait mis la nourrice dans ses intérêts, et comptait sur la disgrâce du favori avant qu'il pût mettre ses menaces à exécution. C'est ce qui arriva; la reine Élisabeth, circonvenue par sa confidente, résolut de se défaire d'un

amant devenu importun; et un matin, le premier ministre reçut l'ordre de quitter Madrid dans les vingt-quatre heures et le royaume dans quinze jours. Alberoni, chassé de l'Espagne, fut obligé d'errer sous un nom supposé dans plusieurs pays, pour échapper aux poignards des séides du saint-siège; puis, fatigué de cette vie nomade, il prit le parti de fixer sa résidence à Sestri di Levante, dans le territoire de Gênes, où il éprouva de nouvelles persécutions de la part de Clément XI et même de Philippe V.

Ce succès enhardit le pape et lui donna une telle confiance dans son habileté politique, qu'il supposa que personne ne pouvait lui résister; il osa même faire une tentative auprès de l'empereur de Russie, pour amener la réunion de l'Église grecque à l'Église romaine. Mais le czar Pierre, qui ne se souciait nullement de courber la tête sous le joug d'un prêtre, chassa les légats qu'il lui avait adressés; et pour enlever aux pontifes toute velléité d'étendre leur influence dans la Russie, il imagina de donner au peuple de sa capitale le spectacle de l'intronisation d'un pape; il choisit un de ses bouffons, nommé Josof, pour remplir ce rôle, et il le fit promener dans les rues de Saint-Pétersbourg avec une folle qui représentait une papesse, au milieu des cérémonies les plus burlesques.

Clément XI comprit qu'il avait trop présumé de son influence; il abandonna ses projets de conversion sur la Russie, et se rabattit sur la France, qu'il continua de troubler par de nouvelles exigences, jusqu'au moment de sa mort, qui arriva le 19 mars 1721. Pasquin fit son éloge funèbre en deux lignes: « Rome, réjouis-toi; tu es délivrée de ce bon pape qui promettait beaucoup, tenait peu, larmoyait toujours. »

INNOCENT XIII,

CHARLES VI,
empereur d'Allemagne.

252^e PAPE.

LOUIS XV,
roi de France.

Funérailles de Clément XI. — Alberoni vient à Rome pour concourir aux élections. — Intrigue de Michel-Ange Conti. — Il signe la promesse de donner le chapeau à l'abbé Dubois. — Son exaltation. — Dubois, premier ministre du régent, achète le chapeau de cardinal. — Népotisme d'Innocent XIII. — Tergiversation du pape dans l'affaire des quesnellistes. — L'abbé Tencin et le saint-père. — Maladie du souverain pontife. — Innocent XIII vend à Louis XV la permission de déjeuner avant de communier. — Querelles entre le saint-siège et l'empire. — Alberoni est absous de toutes les accusations portées contre lui sous le pontificat précédent. — Persécutions exercées en Chine par les jésuites contre le légat Mezzabarba. — Innocent XIII annonce qu'il va s'occuper de réformer la compagnie de Jésus. — Le saint-père meurt empoisonné!

Dès que Clément XI eut fermé les yeux, le cardinal camerlingue s'acquitta des fonctions de son ministère; il appela le pape défunt par trois fois, selon l'usage, et n'obtenant point de réponse, il s'approcha du corps avec le cardinal grand maître de la chambre, prit l'anneau du pêcheur, puis ordonna qu'on mît en branle toutes les cloches de la ville pour annoncer aux fidèles que le pape venait de terminer son règne. Le lendemain, les dépouilles mortelles de Clément XI furent